



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

France

Google rejette son amende de 500 millions d'euros

Le géant américain ne remet pas en question le paiement de «droits voisins» aux... • (Page 08)

Irlande

WhatsApp écope d'une amende pour avoir violé la protection des données

La Commission européenne avait demandé une enquête à l'autorité de régulation irlandaise. Résultat :... • (Page 8)

Financement de projets durables en Afrique de l'Ouest

• (Page 03)

BTP

Hervé Piza élu président du SNEBTPT

À l'issue d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 3 septembre 2021... • (Page 02)

Employabilité au Togo

27 Directeurs de PME/PMI outillés à Atakpamé

Les directeurs de PME/PMI ont été outillés du 31 Août au 3 Septembre 2021 à Atakpamé, une localité située... • (Page 04)

Notation financière

La JCR réaffirme la note AAA de la BAD

L'agence japonaise de notation de crédit (JCR) a confirmé la notation à long terme de la Banque africaine... • (Page 06)

Qualif. / Qatar 2022

La Namibie cloue le bec aux Eperviers (1-0)

Deuxième défaite consécutive pour le Togo, qui s'est incliné à domicile (1-0) à... • (Page 11)

Vers la création de mécanismes innovants



Restauration des paysages forestiers

• (Page 05)

FAO Togo recrute des consultants nationaux



Cours des devises offert par

L'économiste du Togo

Devise	Euro	Dollar us	Yen japonais	Livre sterling	Franc suisse	Dollar canadien	Yuan chinois	Dirham Emirats Arabes Unis
Achat	655,957	555,000	5,060	762,750	608,250	439,500	85,500	150,500
Vente	655,957	562,000	5,120	769,750	614,250	446,500	87,000	153,500

Source : BCEAO

BTP

Hervé Piza élu président du SNEBTPT

À l'issue d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 3 septembre 2021 à Lomé, Hervé Piza est élu président du Syndicat national des entrepreneurs en bâtiment et travaux publics du Togo (SNEBTPT).



● Eyram AKAKPO

Le Syndicat national des entrepreneurs en bâtiment et travaux publics du Togo (SNEBTPT) créé en 2005, veut reprendre les bonnes habitudes après plusieurs mois d'inactivité. En assemblée générale le vendredi dernier, le nouveau président élu, Hervé Piza, indique placer son mandat sous le sceau de la redynamisation, de l'innovation et du professionnalisme dans le secteur des bâtiments et de travaux publics au Togo. Il aura pour mission de défendre les intérêts généraux du syndicat et de redonner vie à ce secteur. « Nous allons défendre les intérêts généraux et essayer de redynamiser nos antennes régionales car depuis 2005 que nous avons créé le syndicat, nous avons eu à travailler d'arrache-pied mais à un moment donné, nous avons constaté qu'il y avait un dysfonctionnement donc nous devrions nous rattraper très rapidement vu les enjeux. Il est important que l'entrepreneur soit au centre du secteur privé », a laissé entendre le président, qui reconnaît que les défis à relever sont énormes.

« Dès les premières semaines du mandat, nous élaborerons un document straté-

gique d'orientation qui sera une feuille de route de notre équipe. L'exécution des tâches contenues dans ladite feuille de route sera sanctionnée par la publication périodique d'un livre blanc en vue d'informer chaque membre et de recueillir éventuellement les avis pour des recadrages si nécessaire. Par cette démarche, nous voulons rendre notre gouvernance inclusive et participative », a-t-il expliqué. Par ailleurs, le nouveau bureau entend former ses membres afin de répondre convenablement à la demande sur le marché. « Cette dernière vision nous amènera à nouer des partenariats en formation continue avec des écoles de référence dans notre sous-région (EA-MAU, CERFER au Togo, Ecole de Thiès au Sénégal,

Polytech de Yamoussoukro, ZIE à Ouagadougou...) et permettra à certains d'entre nous de parfaire leur formation pour mieux répondre à la demande sur le marché », a-t-il ajouté.

Le nouveau bureau du SNEBTPT élu pour un mandat de cinq ans compte 9 membres :

Président : Hervé Piza ;
Vice-président : Yéma Yoma ;
Secrétaire général : Miyoutchou Tchamié ;
Secrétaire général adjoint : Pyabalo Béléi ;
Trésorier général : Koassi Assoupanou ;
Trésorier général adjoint : Manabawayi Bikipédi ;
Chargé à l'information et à l'organisation : Jacques Amah ;
1er Conseiller : Koffi Palley ;
2è Conseiller : Aklé-Esso Kpatcha.



AUX DÉCIDEURS...

Moustiques génétiquement modifiés... anti paludisme...

Il a été dit que le paludisme engendre la pauvreté et que la pauvreté engendre le paludisme. C'est la réalité dans de nombreuses régions d'Afrique subsaharienne, où, après des décennies d'initiatives de lutte, il y avait encore quelque 384 000 décès et 188 millions de cas de paludisme en 2019.

La prévention du paludisme dans les pays africains dépend fortement de l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide et de la pulvérisation domestique. Ces efforts, associés à un traitement efficace, ont considérablement réduit le fardeau du paludisme à travers le continent. Mais les progrès ont stagné vers 2015. Dernièrement, certains pays ont signalé une augmentation du nombre de cas.

Une des raisons est la résistance aux insecticides. Ceci est le résultat de l'utilisation à long terme de produits chimiques dans la santé publique et l'agriculture. De nouveaux insecticides sont en cours de développement, mais ils pourraient eux aussi devenir inefficaces – et ils sont chers.

La lutte contre le paludisme doit donc cesser de trop dépendre des insecticides au profit d'options plus durables.

En 2016, un panel de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a conclu que même avec la meilleure utilisation des approches actuelles, il y aurait encore 11 millions de cas de paludisme en 2050. Ce qu'il faut, ce sont des stratégies intégrées à plus long terme pour compléter les méthodes actuelles. Ceux-ci peuvent inclure une gestion environnementale à grande échelle pour réduire la reproduction des anophèles, des maisons à l'épreuve des moustiques, des systèmes de santé plus solides et une éducation du public axée sur la prévention des maladies.

Heureusement, de nouvelles technologies sont également en cours de développement qui pourraient compléter ces stratégies à moindre coût et avec moins d'efforts.

Un exemple particulièrement excitant est la libération de moustiques génétiquement programmés, que nous appelons « moustiques protecteurs ». Lors de l'accouplement avec des moustiques sauvages, ils produisent une progéniture qui est soit incapable de se reproduire, soit incapable de transmettre les parasites du paludisme.

Dans la nature, il existe un phénomène appelé forçage génétique qui opère dans le processus de reproduction. C'est à ce moment qu'un élément génétique est capable d'augmenter les chances qu'il soit hérité par la progéniture.

Les chercheurs adaptent des approches similaires pour créer des méthodes révolutionnaires de contrôle des maladies transmises par les insectes. Ils utilisent des outils d'édition de gènes pour modifier les capacités de certains moustiques et s'assurer que ces capacités sont transmises à la génération suivante. Cela a déjà fait ses preuves dans des contextes expérimentaux.

Contrairement à la modification génétique traditionnelle, le forçage génétique permet une propagation extrêmement rapide des caractéristiques souhaitées. Les moustiques génétiquement programmés pourraient s'emparer des populations sauvages de moustiques vecteurs de maladies en quelques générations seulement, même dans des endroits reculés.

Les travaux d'une équipe de recherche ont montré qu'il existe un soutien pour les technologies de plusieurs groupes de parties prenantes. Mais il y a aussi un certain scepticisme. Cela signifie que davantage d'éducation et d'évaluations des risques sont nécessaires pour éclairer le développement ultérieur de la technologie. Peser les risques et les avantages

Comme pour de nombreuses autres technologies, celle-ci présente des risques perçus ainsi que des avantages potentiels. Ceux-ci doivent être examinés avant qu'une décision finale ne soit prise.

Il existe plus de 3 500 espèces de moustiques. Seuls 50-70 peuvent transmettre le paludisme à l'homme. Souvent, il n'y a que deux ou trois de ces espèces qui dominent la transmission du paludisme dans un pays. Une lutte efficace contre le paludisme peut donc être obtenue en identifiant, en comprenant puis en ciblant une ou deux espèces dominantes au lieu d'essayer de tuer tous les moustiques.

L'approche du forçage génétique ciblerait uniquement les espèces de moustiques sélectionnées sans affecter les organismes non ciblés. C'est pourquoi c'est l'une des méthodes de lutte contre les moustiques les plus respectueuses de la biodiversité.

La recherche a également montré que la plupart des créatures qui s'attaquent aux moustiques anophèles mangent également d'autres espèces d'insectes. Il est donc peu probable que la perte des quelques espèces dangereuses d'anophèles mette en danger l'ensemble des populations de moustiques ou leurs prédateurs naturels.

Prochaines étapes

Les pays africains doivent évaluer la technologie et prendre des décisions éclairées sur la façon dont elle peut être utilisée en toute sécurité pour arrêter les millions de cas et les milliers de décès. Une armée de moustiques protecteurs pourrait transformer la lutte contre le paludisme en Afrique.

KPATIDE Komlan

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Financement de projets durables en Afrique de l'Ouest

Vers la création de mécanismes innovants

Le Fonds africain de garantie (AGF) et la Banque ouest africaine de développement (BOAD) ont eu des discussions fructueuses, en fin de semaine écoulée, sur la création de mécanismes de financement innovants avec le plus grand potentiel pour augmenter le financement de projets durables en Afrique de l'Ouest.

• Joël YANCLO

J'ai eu une rencontre fructueuse à Nairobi avec les dirigeants de AGF Group. Nous avons échangé sur des mécanismes innovants du financement par la BOAD du secteur privé particulièrement des PME / PMI dans les pays de l'UEMOA», a twitté Serge EKUE président de la BOAD, vendredi 03 septembre 2021. Ceci, après sa rencontre avec le staff du Fonds africain de garantie (AGF) conduite par son Pdg, Jules Ngankam. Ainsi, le Fonds africain de garantie et la BOAD ont eu des discussions fructueuses sur la création de mécanismes de financement innovants avec le plus grand potentiel pour augmenter le financement de projets durables en Afrique de l'Ouest. La réunion qui a eu lieu à Nairobi, dirigée

par Jules Ngankam, PDG du Groupe AGF, et Serge EKUE, président de BOAD, s'est concentrée sur le renforcement du partenariat entre les deux institutions et, plus important encore, sur la mise à profit d'instruments financiers innovants présentant des risques et des rendements pouvant répondre aux besoins des investisseurs institutionnels. Cela inclura également des investisseurs plus conservateurs afin d'augmenter considérablement les flux de financement vers le secteur privé. Pour rappel, la BOAD est en première ligne de l'innovation grâce à ses mécanismes de financement en faveur du secteur privé. L'institution bancaire sous régionale investit, plus que jamais, dans le secteur privé pour stimuler l'économie et alimenter la croissance



• Les délégations de la BOAD et de AGF

dans ses États membres. À ce jour, plus de 150 projets avec le secteur privé ont été réalisés. Depuis 2018, la BOAD a été à l'initiative de plus de 4 fonds d'investisse-

ment dédiés aux PME (CAURIS IV, AFIG II, ECP Africa IV, ADIWALE I). Et depuis 2019, dans le cadre de l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable (IRED), la BOAD a

pris des participations dans deux fonds de l'UEMOA : le Fonds d'Amorçage (18 M€) et le Fonds Infrastructures (40 M€). En outre, la BOAD contribue à de multiples

mécanismes de financement transnationaux afin de favoriser à la fois l'intégration dans la région de l'UEMOA et la croissance économique. Cela sert également à promouvoir le marché financier régional et la construction de chaînes de valeurs régionales comme première étape pour intégrer l'Afrique de l'Ouest aux chaînes de valeurs mondiales. La BOAD, grâce à ses partenariats innovants et à ses investissements massifs dans les infrastructures et dans le secteur privé, favorise un environnement commercial avec un potentiel d'investissement élevé dans des projets à bénéfices élevés afin de contribuer à la croissance des exportations africaines, à la création de sociétés de capital-risque et à l'intégration avec les sociétés de capital-garantie.



• Serge EKUE, Président de la BOAD et Jules Ngankam, PDG de AGF



Baromètres Togo

Indicateurs de croissance	2018(e)	2019(e)	2020(e)
PIB (milliards USD)	5,35	5,67	6,24
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,7	5,0	5,3
PIB par habitant (USD)	668	691	741
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	75,715	70,560	64,775
Taux d'inflation (%)	0,4	1,2	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,49	-0,45	-0,44
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-9,2	-8,0	-7,0
Source: FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018. Note: (e) Donnée estimée			
Indicateurs monétaires	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	631,22	630,86	657,54

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles. Principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	36,9	17,3	44,9
Valeur ajoutée (en % du PIB)	41,8	17,0	29,8
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	7,3	2,1	3,3

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les IDE en chiffres

	Togo	Sub-Saharan Africa	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,4	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	8,6	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles. Note: *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Responsabilité sociale des entreprises

La 4ème édition de la CIESRES pour les 9 et 10 septembre 2021

La 4ème édition de la Conférence internationale sur les entreprises sociales et la responsabilité sociale des entreprises (CIESRES'21) se déroulera du 9 au 10 septembre 2021. L'événement, initié depuis 2018 au Togo par le ministère du développement à la base et soutenu par l'ambassade des USA, se tiendra comme l'an dernier essentiellement en ligne en raison de la situation sanitaire.

● **Vivien ATAKPABEM**

Durant deux jours, des intervenants de différents pays participeront aux différentes sessions et panels axés autour du thème de cette année, qui s'intéresse à la création d'emploi dans les collectivités locales. En rappel, l'objectif de ces assises annuelles est d'approfondir les réflexions sur la responsabilité sociétale des entreprises et leur contribution au développement socio-économique du Togo. Tout ceci, en lien avec les ambitions gouvernementales de faire du Togo, un hub pour les entreprises sociales en Afrique de l'ouest. La conférence internationale sur les entreprises sociales et la responsabilité sociale des entreprises, est un grand rendez-vous international organisé chaque année par



le Ministère du développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes en collaboration avec l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique et le Groupe Ecobank ETI. Elle réunit les décideurs politiques, les partenaires au développement les experts et les acteurs de l'Economie sociale et solidaire (ESS) afin de générer des débats de haut niveau sur l'entrepreneuriat

social et engendrer des partenariats en faveur de l'ESS au Togo, conformément à l'ambition du Gouvernement de faire du Togo le hub des entreprises sociales en Afrique de l'ouest. Cette 4ème édition se tiendra les 09 et 10 Septembre 2021 et a pour thème : « Entrepreneuriat social : levier d'actions pour dynamiser la création d'emploi dans les collectivités locales ».

Coopération militaire

Accord-cadre entre le Togo et la Turquie

Lomé et Ankara poursuivent un peu plus le renforcement de leur partenariat. Les deux pays, déjà liés par des accords politiques, puis économiques et commerciaux, ont récemment conclu un accord-cadre de coopération militaire, apprend-on de source officielle.

● **Nicole ESSO**

L'entente paraphée par les ministres de la défense, Marguerite Essozimna Gnakade et Hulusi Akar, est intervenue lors de la visite de travail il y a deux semaines, de l'officielle togolaise à Istanbul, où se tenait le 15ème salon international de l'industrie de défense (IDEF 2021). A l'instar de celui envisagé dans le domaine de la sécurité policière et de la protection civile, l'accord prévoit une collaboration approfondie entre les forces armées des deux pays. La délégation togolaise était notamment composée du Chef d'état-major particulier du Président de la République et du chef d'état-major de l'armée de terre. Sous l'égide du ministère de la défense



ture, le salon international de l'industrie de l'armement, l'IDEF, se déroule tous les deux ans au Tuyap Fair Convention & Congress Center à Istanbul. Entretemps, la foire compte parmi les cinq plus grandes expositions de l'industrie dans le monde entier. Sur présentation de la lettre d'invitation les visiteurs sélectionnés peuvent se faire une idée d'ensemble des derniers développements en matière de la défense terrestre, navale, aéronautique et aérospatiale dans cette plate-forme d'information et communication

importante. Les exposants présentent des véhicules, équipements militaires, entraînement et simulation, ainsi que des mesures de soutien logistique et du transport. Surtout des véhicules et appareils militaires turcs ont pris de l'ampleur dans les dernières années. Situé entre les continents, Istanbul est un lieu stratégiquement favorable pour un événement mondial comme l'IDEF, surtout compte tenu de la situation politique aux frontières de la Turquie et les régions côtières de l'Afrique du Nord. Le spacieux Tuyap Fair Convention & Congress Center propose tout le confort et les normes techniques d'un moderne parc des expositions.

Employabilité au Togo

27 Directeurs des PME/PMI outillés à Atakpamé

Les directeurs des PME/PMI ont été outillés du 31 Août au 3 Septembre 2021 à Atakpamé, une localité située à 162 Km au Nord de Lomé, sur le leadership, le développement personnel et la citoyenneté.

● **Bernard AFAWOUBO**

Les responsables des PME/PMI partenaires du Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAEIJ-SP) peuvent pousser un ouf de soulagement. Au total 27 d'entre eux ont à l'école du leadership, du développement personnel et de la citoyenneté du 31 août au 3 septembre 2021 à d'Atakpamé (162 Km au Nord de Lomé). A en croire les premiers responsables du PAEIJ-SP, la formation sera pratique, participative et s'appuiera sur les principes de l'andragogie. Il sera fait usage de plusieurs techniques d'animation dont entre autres, les études de cas, les exposés, les simulations, le brainstorming. Des évaluations quotidiennes de la formation seront faites tout comme une évaluation finale qui sera faite au dernier jour. Plus intéressant encore, chaque Directeur de PME/PMI dispose d'une ébauche de plan d'actions post-formation (à finaliser lors de la phase de suivi-accompagnement). A l'ouverture des travaux, le



Coordonnateur du PAEIJ-SP Kossivi AGBO a rappelé aux participants les différentes thématiques et les a invités à plus d'engagement afin de tirer le meilleur possible de l'opportunité qui leur est offerte. A voir le contenu des formations enclenchées depuis quelques moments par les premiers responsables du PAEIJ-SP, il n'est pas osé de conclure qu'ils ont envie de disposer une nouvelle élite d'entrepreneurs capable de conquérir facilement les marchés étrangers. En témoigne la dernière formation des 14 PME/PMI des

filiales animales et végétales en stratégie de développement d'une entreprise. Le PAEIJ-SP, faut-t'il le rappeler, a une stratégie basée sur l'approche chaîne de valeur agricole et le développement de clusters agro-industriels, a permis d'améliorer nettement la productivité et la compétitivité des entreprises structurantes sélectionnées et le niveau de revenus des producteurs et prestataires enrôlés autour des dites entreprises (PME/PMI) à travers les accompagnements techniques et financiers apportés par le projet à l'ensemble des acteurs des clusters.

Institution des Bretton Woods

Nouveau représentant résident du FMI au Togo

Le Fonds monétaire international (FMI) a un nouveau représentant résident au Togo. Il s'agit du Camerounais Maximilien Kaffo, qui remplace à ce poste le Burkinabé Jules Tapsoba, arrivé en fin de mission.

A Lomé, il aura pour mission de renforcer la bonne coopération existant entre le Togo et le FMI. Des discussions sont d'ailleurs en cours pour le déploiement d'une nouvelle Facilité élargie de crédit (FEC). Le dernier programme triennal, mis en oeuvre sur la période 2018-2020, a été soldé par une enveloppe d'aide globale de 244 millions de dollars, soit environ 131 milliards FCFA. Pour rappel, la FEC soutient les programmes économiques des pays qui visent à



rétablir la stabilité et la viabilité macroéconomiques tout en favorisant une croissance vigoureuse et durable et la réduction de la pauvreté. Elle

peut aussi servir de catalyseur pour mobiliser de l'aide étrangère.

Avec togobusinessnews.com

Baromètres Togo

Investissement Direct Etranger	2016	2017	2018
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

APPEL A CANDIDATURES POUR RECRUTEMENT DE CONSULTANT NATIONAL

- La Représentation de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture au Togo (FAO-Togo) lance un appel à candidature pour le recrutement de consultants nationaux dans le cadre de la mise en œuvre du projet TCP/TOG/3803 : Renforcement de reboisement et appui à la restauration des paysages forestiers au Togo.
- Les TDR de missions de chaque consultant sont précisées selon les postes suivant :
 - Un (e) consultant (e) national (e) spécialiste en sylviculture,
 - Un (e) consultant (e) national (e) spécialiste en cartographie et SIG,
 - Un (e) consultant (e) national (e) juriste de l'environnement et du foncier,
 - Un (e) consultant (e) national (e) spécialiste en statistiques agricoles ou forestières
- Toute personne intéressée est priée d'envoyer son dossier à l'adresse FAO-TG@fao.org en précisant le poste de consultant pour lequel il postule. Le dossier de candidature devra comprendre :
 - Un CV actualisé,
 - Une lettre de motivation,
 - Une copie du diplôme correspondant au profil recherché,
 - Une note méthodologique d'intervention du consultant.
- La sélection des candidats se fera sur la base de la qualité du dossier reçu uniquement par voie électronique avant le **vendredi 24 septembre 2021**. Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

NB : Seuls les meilleurs candidats présélectionnés sur la base des dossiers soumis seront contactés pour la suite du processus de recrutement.

MANDAT DES CONSULTANTS

Nom:	
Intitulé du poste :	CONSULTANT (E) NATIONAL (E) SPÉCIALISTE EN FORESTIERIE
Division/Département:	Représentation de la FAO au Togo
Programme/Projet N°:	TCP/TOG/3803 : Renforcement de reboisement et appui à la restauration des paysages forestiers au Togo
Lieu:	Lomé et autres localités du Togo
Date d'affectation prévue (date de début):	Octobre 2021 Durée: 60 jours
Supérieur hiérarchique:	Nom: M. Mphumuzi Sukati Titre: Représentant de la FAO au Togo par intérim

DESCRIPTION GÉNÉRALE DES TÂCHES CONFIEES ET DES OBJECTIFS À ATTEINDRE

Mandat : Sous l'autorité générale du Représentant de la FAO et la supervision technique du chargé de programme de la FAO au Togo et du LTO du projet et en étroite collaboration avec le Coordonnateur National du projet, le Consultant national Forestier sera chargé d'apporter un appui technique dans la réalisation des activités du projet en ce qui concerne la production de plants et les activités sylvicoles. Pour ce faire il sera chargé, entre autres, des tâches suivantes :

- Elaborer un document illustré des modules de formation à l'attention des agents forestiers et des pépiniéristes sur les techniques de production de plants, les opérations sylvicoles, le suivi des activités de reboisement et la recherche et collecte de graines et semences ;
- Animer, en collaboration avec d'autres formateurs identifiés parmi les cadres du MERF, des sessions de formation sur les modules élaborés ;
- Elaborer les spécifications techniques des acquisitions à faire au profit des pépiniéristes et coopératives,
- Apporter un appui technique aux Coopérative et mairies dans la mise en place de pépinière et de production de plants
- Apporter un appui au consultant juriste dans l'élaboration des contrat et documents juridiques,
- Apporter un appui technique au consultant en cartographie dans l'élaboration des cartes des terres forestières

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Document de formation en production des plants et suivi des opérations sylvicoles ;
- Rapport des sessions de formation en technique de production des plants ;
- Document de spécification techniques des acquisitions pour la production de plants.
- Rapports de mission et d'appui aux acteurs du projet

Date d'achèvement
prescrite : 31
juillet 2022

COMPÉTENCES REQUISES

Le (la) Consultant (e) devra :

- avoir un diplôme d'études universitaires de niveau BAC + 5 minimum en foresterie, botanique, environnement, ou toute autre formation similaire répondant aux exigences de la mission et justifier de dix (10) ans d'expériences professionnelles dans la réalisation des missions similaires
- avoir une bonne connaissance du secteur de la foresterie et disposer d'une grande capacité de communication et de rédaction de rapport de portée nationale ;
- avoir une bonne maîtrise de l'information, de la communication en français et une bonne aptitude à coordonner et travailler en équipe.

Nom:	
Intitulé du poste ou de la tâche:	CONSULTANT (E) NATIONAL (E) EN CARTOGRAPHIE ET SIG
Division/Département:	Représentation de la FAO au Togo
Programme/Projet N°:	TCP/TOG/3803 : Renforcement de reboisement et appui à la restauration des paysages forestiers au Togo
Lieu:	Lomé et autres localités du Togo
Date d'affectation prévue (date de début):	Octobre 2021 Durée: 45 jours
Supérieur hiérarchique:	Nom: M. Mphumuzi Sukati Titre: Représentant de la FAO au Togo par intérim

DESCRIPTION GÉNÉRALE DES TÂCHES CONFIEES ET DES OBJECTIFS À ATTEINDRE

Mandat : Sous l'autorité générale du Représentant de la FAO et la supervision technique du chargé de programme de la FAO au Togo et du LTO du projet et en étroite collaboration avec la Coordination Nationale du projet, le Consultant national en cartographe et SIG sera chargé de réaliser la cartographie des sites de reboisement dans les 39 préfectures du Togo. Plus spécifiquement, il sera chargé, entre autres, des tâches suivantes :

- Animer une formation de 40 heures en utilisation de GPS et cartographie sous SIG (en utilisant un logiciel libre) à l'attention des points focaux du projet et des cadres des services techniques du MERF ;
- Appuyer la réalisation des missions de collecte des données cartographiques des sites de reboisement dans les 5 régions en collaboration avec les points focaux régionaux;
- Elaborer un Atlas des sites retenus dans chaque préfecture pour le reboisement;
- Participer à la validation du document de cartographie et de programmation du reboisement par préfecture ;

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Rapport de formation en technique en cartographie et SIG ;
- Rapport des missions de collecte des données et
- Atlas des sites de reboisement.
- Rapport de fin de mission de consultation

Date d'achèvement
prescrite : octobre 2022

COMPÉTENCES REQUISES

Le (la) Consultant (e) devra :

- avoir un diplôme d'études universitaires de niveau BAC + 5 minimum en géomatique spécifiquement en télédétection et SIG, ou toute autre formation similaire répondant aux exigences de la mission ;
- avoir au moins, dix (10) ans d'expériences professionnelles dans la réalisation des cartographies de portée nationale dans le domaine de la foresterie et de l'agriculture ;
- avoir une bonne maîtrise des outils de télédétection et des systèmes d'information géographique (SIG) ;
- avoir une bonne connaissance du secteur de la foresterie ;
- avoir une grande capacité de communication et de rédaction de rapport de portée nationale ;
- avoir une bonne maîtrise de l'information, de la communication en français et une bonne aptitude à coordonner et travailler en équipe.

Nom:	
Intitulé du poste ou de la tâche:	CONSULTANT (E) NATIONAL (E) EN STATISTIQUE AGRICOLE OU FORESTIERE
Division/Département:	Représentation de la FAO au Togo
Programme/Projet N°:	TCP/TOG/3803 : Renforcement de reboisement et appui à la restauration des paysages forestiers au Togo
Lieu:	Lomé et autres localités du Togo
Date d'affectation prévue (date de début):	Octobre 2021 Durée: 30 jours
Supérieur hiérarchique:	Nom: M. Mphumuzi Sukati Titre: Représentant de la FAO au Togo par intérim

DESCRIPTION GÉNÉRALE DES TÂCHES CONFIEES ET DES OBJECTIFS À ATTEINDRE

Mandat : Sous l'autorité générale du Représentant de la FAO et la supervision technique du chargé de programme de la FAO au Togo et en étroite collaboration avec la Coordination Nationale du projet, le Consultant national en statistique sera chargé de mettre en place une base de données simple et facile à usage pour la collecte des données et information et le suivi de la production des plants et le reboisement au Togo.

Plus spécifiquement, il sera chargé, entre autres, des tâches suivantes :

- Concevoir, en collaboration avec la coordination du projet et la FAO, une grille simple de collecte de donnée sur le suivi du reboisement et de la production de plants à déployer sur Kobo Tools et à utiliser sur des Smartphones ou tablettes ;
- Animer une formation en ligne (ou en en présentiel) à l'attention des forestiers sur l'utilisation de smartphone pour collecter les données et les envoyer sur un serveur dédié (de la DSID par exemple);
- Former une équipe de la DRF sur l'accès et le traitement des données collectés sur le terrain par les agents forestiers ;
- Rédiger un rapport statistique sur le reboisement et la production de plants pour la campagne 2022 en mettant en exergue les réalisations par commune et par préfecture ;

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Questionnaires déployés sur Kobo Tools et mis sur serveur,
- Rapport de formation en collecte de donnée ;
- Rapport annuel de reboisement et de production des plants.

Date d'achèvement
prescrite : octobre 2022

COMPÉTENCES REQUISES

Le (la) Consultant (e) devra :

- avoir un diplôme d'études universitaires de niveau BAC + 3 minimum en statistique agricole ou forestière et maîtriser les enquête numérique et le déploiement de questionnaires sur Kobo Tool
- avoir au moins, cinq (5) ans d'expériences professionnelles dans les enquêtes statistiques appliquée à la foresterie ou à l'agriculture et disposer d'une grande capacité de communication et de rédaction de rapport de portée nationale ;
- avoir une bonne maîtrise de l'information, de la communication en français et une bonne aptitude à coordonner et travailler en équipe.

Nom:	
Intitulé du poste ou de la tâche:	CONSULTANT (E) NATIONAL (E) JURISTE DE L'ENVIRONNEMENT OU DU FONCIER
Division/Département:	Représentation de la FAO au Togo
Programme/Projet N°:	TCP/TOG/3803 : renforcement de reboisement et appui à la restauration des terres au Togo
Lieu:	Lomé et toutes les Régions
Date d'affectation prévue (date de début):	Octobre 2021 Durée: 30 jours
Supérieur hiérarchique:	Nom: M. Mphumuzi Sukati Titre: Représentant de la FAO au Togo par intérim

DESCRIPTION GÉNÉRALE DES TÂCHES CONFIEES ET DES OBJECTIFS À ATTEINDRE

Mandat : Sous l'autorité générale du Représentant de la FAO et la supervision technique du chargé de programme de la FAO au Togo et du LTO du projet au Bureau Régional de la FAO pour l'Afrique (RAF) et en étroite collaboration avec la Coordination Nationale du projet, le Consultant national juriste environnementaliste sera chargé d'élaborer des accords types de production de plants entre le MERF et une coopérative de production de plants. Plus spécifiquement, il sera chargé, entre autres, des tâches suivantes :

- Elaborer des conventions types entre le MERF et les coopératives de production de plants ;
- Apporter un appui technique pour élaborer un Accord-cadre entre le MERF et les reboiseurs privé au Togo dans le cadre de l'ambition gouvernementale
- Proposer un contrat type de mise à disposition de terre par une collectivité pour le reboisement par un Promoteur ;

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RÉSULTATS

- Accord-cadre entre le MERF et les reboiseurs privé
- Conventions types de production de plants
- Draft de projets de textes réglementaires des coopératives

Date d'achèvement
prescrite : mars 2022

COMPÉTENCES REQUISES

Le (la) Consultant(e) devra :

- avoir une formation universitaire (BAC+5 au moins) en droit public avec une expertise dans le domaine de la foresterie et une connaissance sur la thématique de l'organisation institutionnelle ;
- avoir une connaissance avérée dans la gestion des coopératives ;
- être familiarisé avec les concepts de l'environnement, de la foresterie, du foncier rural et de l'organisation institutionnelle et avoir au moins, dix (10) ans d'expériences professionnelles ;
- avoir élaboré au moins une fois des chartes ou conventions relatives à la gestion des ressources forestières ;
- avoir une bonne maîtrise du français, des technologies de l'information et de la communication et une bonne capacité rédactionnelle ;
- disposer d'une bonne aptitude à travailler en équipe et des connaissances sur les réalités du secteur de la foresterie au Togo.

Notation financière**La JCR réaffirme la note AAA de la BAD**

L'agence japonaise de notation de crédit (JCR) a confirmé la notation à long terme de la Banque africaine de développement à AAA avec une perspective stable.



● **Nicole ESSO**

L'agence a félicité la Banque africaine de développement pour son solide soutien aux pays membres, comme en témoignent les sept augmentations générales de capital qu'elle a réalisées à ce jour. Le rapport reflétait la structure financière, la gestion des risques et le financement de l'institution, notant que JCR surveille si les banques multilatérales de développement sont suffisamment viables financièrement pour soutenir leurs activités en termes de structure financière, de rentabilité et de gestion des risques. Bien que la prise de participation de la Banque soit restée limitée en volume, ses risques ont augmenté en raison de l'impact de la pandémie de Covid-19. La Banque a réagi rapidement pour amortir l'impact de la pandémie sur ses pays membres en créant une facilité de réponse au Covid-19. Le rapport note que "l'investissement de trésorerie de la Banque vise à assurer une liquidité abondante et une gestion efficace des actifs, la Banque le gère de manière prudente, limitant son investissement aux contreparties

qui ont une solvabilité élevée". Bénéficiant de sa solvabilité élevée, JCR a déclaré que la Banque avait levé des fonds sur les marchés financiers internationaux à des conditions favorables. « La Banque a respecté presque toutes ses réglementations internes prudentes en matière de prêts, de participation au capital, d'utilisation du capital-risque, d'emprunt et de liquidité à la fin de 2020. Le ratio d'utilisation du capital-risque de la Banque a été proche de la limite supérieure définie par son règlement interne. principalement en raison des risques accrus liés à ses expositions aux prêts et aux investissements. Cependant, JCR estime que la Banque continuera à se conformer à la réglementation « dans la mesure où elle a pris des mesures correctives, notamment l'augmentation de capital exceptionnelle temporaire applicable en mars 2021, l'optimisation de son portefeuille d'actifs, et que des progrès sont réalisés dans le paiement de la dette. augmentation de capital." Tout en notant que l'impact continu de la pandémie de Covid-19 pourrait affaiblir la qualité des actifs de la Banque principalement avec

ses prêts non souverains, JCR a déclaré que « toute augmentation du coût du crédit peut être principalement absorbée par les bénéfices et que son impact sur les finances de la Banque la base sera limitée. L'agence a également écarté la possibilité que les notations actuelles subissent une pression à la baisse si la majorité des pays membres ne paient pas la dernière augmentation de capital, ou lorsque les prêts non souverains de la Banque augmentent en volume et que la qualité de leurs actifs se détériore considérablement à long terme. terme. « JCR estime qu'une telle possibilité est mince », note le rapport. Bajabulile « Swazi » Tshabalala, vice-président des finances et directeur financier de la Banque africaine de développement, a déclaré : « Les notations de l'agence japonaise de notation de crédit sont la preuve de nos politiques prudentes de gestion des risques, de nos solides performances financières et du solide soutien dont nous bénéficions de nos membres. " La Banque africaine de développement détient actuellement des notes triple A de Fitch, Moody's et Standard and Poor's.

Echanges commerciaux internationaux**L'OMC interpellée à agir pour réguler l'inflation galopante**

L'économie mondiale s'est fortement déstructurée moins de deux ans après la survenue de la crise sanitaire liée au coronavirus. Si le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) projettent une reprise avec un taux de croissance de 6,00% en 2021 contre une contraction de 3,3% en 2020 du fait de cette pandémie, la situation actuelle notamment pour le continent Africain qui représente à peine 2% du commerce mondial est loin de rassurer, au regard de la forte dépendance de l'Afrique vis-à-vis des importations des produits provenant de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique.

Une situation qui a amené les autorités camerounaises à interpeler l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la « dérégulation sans précédent des échanges commerciaux internationaux ». Dans une correspondance adressée le 02 septembre 2021 à la directrice générale de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), Ngozi Okonjo-Iweala, le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, tire la sonnette d'alarme sur l'inflation galopante qui pourrait asphyxier les ménages. « Depuis la survenance de la pandémie de la Covid-19 au premier trimestre de l'année 2020, les chaînes d'approvisionnement des marchés internationaux connaissent de graves perturbations et des dysfonctionnements qui semblent s'être accélérés depuis l'entame de l'année 2021, caractérisés notamment par le renchérissement des cours des matières premières, la hausse vertigineuse des prix des produits alimentaires et l'explosion du coût du fret maritime », précise-t-il. Il s'est appuyé sur la hausse des prix de certains produits de grande consommation pour traduire les difficultés des consommateurs. Ainsi, « à titre



● **Ngozi Okonjo-Iweala, directrice générale de l'OMC**

d'exemple, entre janvier et juin 2021, les prix du clinker, du fer à béton et du gypse ont fait un bond respectif de 100%, 95,54% et 60% par rapport à la même période en 2020, tandis que ceux du blé, du soja et du maïs se sont accrus de 31,6%, 6%, 73% et 98,4% et que le coût du fret maritime a été multiplié par trois ». Cet exemple sur le Cameroun peut s'étendre sur d'autres pays Africains, à l'instar de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) dont certains sont dépourvus de façade maritime, la Centrafrique et le Tchad notamment utilisent les ports camerounais où transitent plus de 80% de leurs exportations. Tenant compte des tensions inflationnistes, l'OMC est invitée à convoquer l'Accord de Marrakech réglementant le commerce international. Dans cette perspective, «

je suggère à cet égard que des initiatives fortes soient rapidement prises par l'Organisation en direction d'un certain nombre d'institutions et d'instances en charge de l'économie mondiale, à l'instar du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale ou du G20, en vue de rechercher les voies et moyens de nature à contre-carrer les effets dévastateurs de ce cataclysme qui se dessine ». Dans un rapport sur la situation économique en période de Covid-19, le Groupement interpatronal du Cameroun (GICAM) indiquait que plus de 14000 Petites et moyennes entreprises (PME) ont fait faillite, pour plus de 72 000 emplois supprimés. Des chiffres qui démontrent la gravité de la situation et qui nécessitent des réponses efficaces et rapides pour éviter la catastrophe.

Avec financialafrik.com

Finance**Le Nigeria se rapproche de sa monnaie digitale**

Bitt Inc, une petite entreprise barbadienne, accompagnera le Nigeria dans son projet de monnaie digitale. Les implications de ce projet sur l'allocation et la circulation de la monnaie dans le pays ouest-africain feront face à des défis.

La Banque centrale du Nigeria (CBN) a récemment dévoilé que l'entreprise barbadienne Bitt Inc sera son partenaire technique pour la mise en circulation de sa propre monnaie digitale. « Le choix de Bitt Inc parmi des soumissionnaires très compétitifs a été motivé par la compétence technologique, l'efficacité, la sécurité de la plateforme, l'interopérabilité et la fiabilité de l'entreprise », a expliqué l'institution nigérienne de régulation monétaire. Cela intervient dans un contexte où la monnaie nigérienne est sous pression et continue de perdre de la valeur face au

dollar. La CBN s'est assurée de ne pas avoir trop de concurrence sur sa monnaie digitale, en rendant difficiles les investissements sur des actifs comme le Bitcoin, qui sont considérés comme de la monnaie digitale décentralisée. Mais les défis pour le eNaira sont nombreux. Le pays importe chaque année pour 10 milliards \$ (27% de ses réserves de change) de produits alimentaires, pour nourrir ses 205 millions d'habitants et résidents. Une partie de la théorie monétaire estime que si le pays accroît ses capacités de production, il pourrait inverser la ten-



dance. Ainsi, une monnaie digitale serait plus facile à acheminer vers les lieux les plus reculés du pays. Malgré l'expertise qui lui est accordée, Bitt Inc n'a jusqu'ici pas

réglé des problèmes de monnaie digitale pour des pays de la taille du Nigeria. Son seul projet de monnaie digitale est au profit des Etats de la Caraïbe orientale. Le Nige-

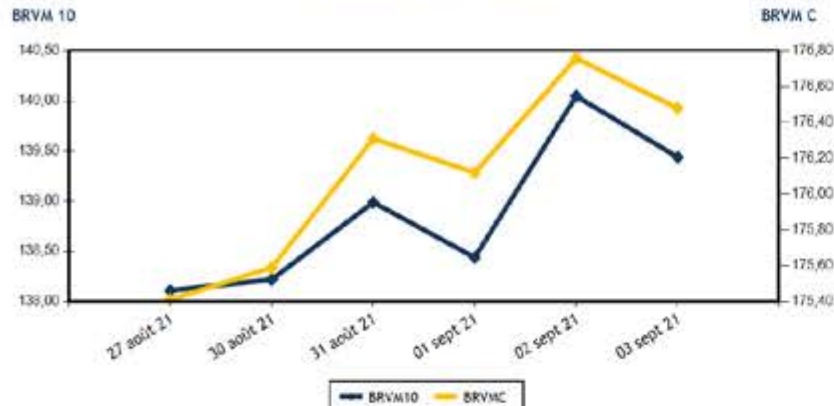
ria est une économie plus complexe avec une influence non négligeable sur les sous-régions de l'UEMOA et de la CEMAC qui l'entourent. Aussi, un aspect que la monnaie digitale devra surmonter, c'est celui de l'inflation. Au Nigeria, la hausse du dollar fait monter les prix, mais une offre locale insuffisante des biens et services est aussi un facteur dont il faudra mesurer les impacts sur la stratégie monétaire du pays. « Le projet Giant, comme on appelle le projet pilote de la CBDC [central bank digital currency, monnaie digitale de banque centrale, Ndlr]

nigérienne, a été un processus long et approfondi pour la CBN, avec la décision de numériser le naira en 2017, suite à des recherches et explorations approfondies. Etant donné l'explosion significative de l'utilisation des paiements numériques et l'essor de l'économie numérique, la décision de la CBN suit une tendance mondiale indéniable dans laquelle plus de 85 % des banques centrales envisagent désormais d'adopter les monnaies numériques dans leur pays », a commenté la Banque.

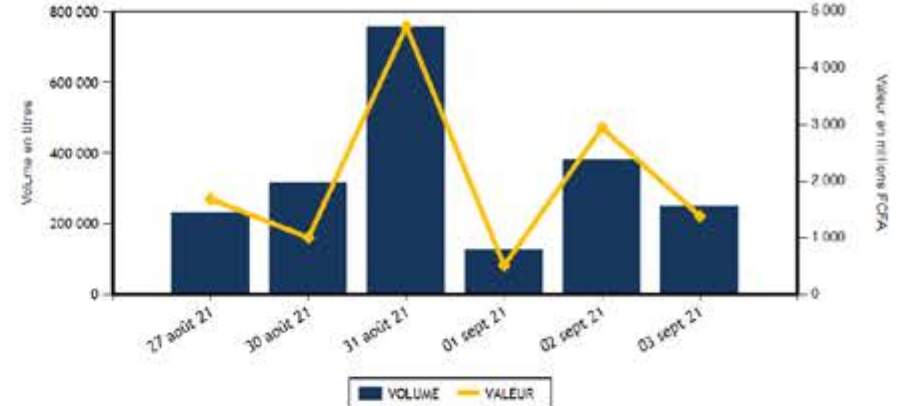
Avec Agence Ecofin

BRVM 10	139,44	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE vendredi 3 septembre 2021 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	176,48
Variation Jour	↓ -0,44 %		Variation Jour	↓ -0,16 %
Variation annuelle	↑ 6,54 %		Variation annuelle	↑ 21,40 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	5 311 226 109 441	-0,16 %
Valeur échangée (Actions & Droits)	145 047	5,18 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	348 442 056	-30,89 %
Nombre de titres transigés	42	0,00 %
Nombre de titres en hausse	12	-33,33 %
Nombre de titres en baisse	13	-13,33 %
Nombre de titres inchangés	17	88,89 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
NEI-CEDA CI (NEIC)	565	6,60 %	145,65 %
BICI CI (BICC)	6 500	4,84 %	-2,69 %
SOGB CI (SOGC)	4 250	3,66 %	80,85 %
SMB CI (SMBC)	6 870	3,23 %	123,05 %
SAPH CI (SPHC)	3 950	2,60 %	182,14 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 088 455 209 001	0,08 %
Valeur échangée	104 410	-57,07 %
Valeur transigée (FCFA)	1 039 939 000	-57,52 %
Nombre de titres transigés	8	-33,33 %
Nombre de titres en hausse	3	-25,00 %
Nombre de titres en baisse	2	0,00 %
Nombre de titres inchangés	3	-50,00 %

PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
PALM CI (PALC)	5 000	-3,66 %	122,22 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	805	-3,59 %	123,61 %
ONATEL BF (ONTBF)	4 000	-1,96 %	39,62 %
CIE CI (CIEC)	2 005	-1,96 %	33,67 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	4 900	-1,80 %	-18,33 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	85,33	0,39 %	135,39 %	30 835	65 683 500	20,48
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	444,50	-0,43 %	8,29 %	2 058	15 142 105	7,87
BRVM - FINANCES	15	64,77	0,00 %	7,97 %	89 612	199 077 271	13,73
BRVM - TRANSPORT	2	581,55	0,21 %	53,57 %	3 460	8 193 555	9,71
BRVM - AGRICULTURE	5	195,44	0,90 %	125,84 %	13 000	50 609 540	12,83
BRVM - DISTRIBUTION	7	319,37	-1,31 %	41,05 %	5 716	9 496 325	19,64
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	808,19	1,55 %	133,93 %	366	239 760	3,79
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	11,55	
Taux de rendement moyen du marché	6,74	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,85	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	95	
Volume moyen annuel par séance	250 197,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 450 694 167,54	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	2,77	
Ratio moyen de satisfaction	42,77	
Ratio moyen de tendance	1 544,37	
Ratio moyen de couverture	6,48	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	2,76	
Nombre de SGI participantes	28	

Définitions

Volume moyen annuel par séance
 Valeur moyenne annuelle par séance
 Ratio moyen de liquidité
 Ratio moyen de satisfaction
 Ratio moyen de tendance
 Ratio moyen de couverture

= Volume annuel échangé / nombre de séances
 = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation
 PER moyen du marché
 Taux de rendement moyen
 Taux de rentabilité moyen
 Prime de risque du marché

= moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 = ((1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat)



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 1 067 040 000 CFA - RC (C) - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE - Adresse : 18, Rue Joseph NGOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 31 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

France

Google rejette son amende de 500 millions d'euros

Le géant américain ne remet pas en question le paiement de «droits voisins» aux éditeurs pour reprendre en partie le contenu de leurs articles. Mais l'amende infligée est disproportionnée.

Google fait appel de l'amende de 500 millions d'euros infligée en juillet par l'Autorité de la concurrence française dans le dossier des droits voisins, première décision d'une autorité de régulation européenne sur ce sujet. «Nous sommes en désaccord avec certains éléments juridiques, et considérons que le montant de l'amende est disproportionné au regard des efforts que nous avons mis en place» pour appliquer les droits voisins, qui visent à rémunérer la presse pour la reprise de ses contenus par le moteur de recherche, a indiqué mercredi dans un communiqué Sébastien Missoffe, le directeur général de Google France. Malgré cet appel, «nous reconnaissons le droit voisin, et nous restons engagés pour signer des accords en France» avec les éditeurs de presse, a-t-il précisé. L'appel du géant américain sera examiné par la cour d'appel de Paris. Le 13 juillet, l'Autorité de la concurrence française avait condamné Google à une amende de 500 millions d'euros pour ne pas avoir négocié «de bonne foi» avec les éditeurs de presse sur l'application des droits voisins. L'Autorité avait par ailleurs ordonné à Google de «présenter une offre de rémunération pour les utilisations actuelles de leurs contenus protégés» aux éditeurs et agences de presse, sous peine de se voir infliger des astreintes qui pourront aller jusqu'à 900'000 euros par jour au total. Mercredi, le géant américain a précisé qu'il avait pris des initiatives pour répondre à ces injonctions de l'Autorité de la Concurrence, même s'il conteste l'amende qui lui est infligée. «Nous avons étendu notre offre à plus de 1200 éditeurs de presse, modifié cer-



tains aspects de nos contrats, et nous partageons les données qui nous ont été demandées afin de nous conformer à la décision de l'Autorité de la concurrence», a indiqué M. Missoffe.

Accords en vue

Le conflit entre Google et les éditeurs de presse français concerne les droits que doit verser Google pour les contenus de presse – extraits d'articles, photos, vidéos, infographies... – qui apparaissent dans les pages de résultats lors d'une recherche de l'internaute. Ces droits voisins sont explicitement prévus par une nouvelle législation européenne adoptée en 2019, immédiatement transposée en France. Google avait d'abord refusé de rémunérer les éditeurs, les estimant suffisamment rétribués par le trafic qu'il envoyait sur leurs sites. En avril 2020, l'Autorité de la Concurrence, saisie par des éditeurs de presse – Syndicat des éditeurs de la presse magazine (SEPM), Alliance de la presse d'information générale (Apig), l'AFP –, avait enjoint à Google de négocier «de bonne foi» une rémunération avec les éditeurs de presse, en application de la loi. Mais ces derniers et l'AFP avaient saisi l'Autorité de la concurrence en septembre 2020, estimant que Google

ne respectait pas ses obligations. En parallèle de ce feuilleton juridique, Google a progressivement évolué vers une position plus conciliante. L'Apig avait annoncé un accord-cadre avec Google en janvier 2021, qui va être revu pour tenir compte de la décision de l'Autorité de la concurrence du 13 juillet. Plusieurs médias (Le Monde, Le Figaro, Libération et l'Express) ont également annoncé être parvenus à des accords avec Google, accords qui doivent également être revus pour tenir compte de la décision de juillet. De son côté, au moment de l'annonce de l'amende, l'AFP avait indiqué qu'elle était «proche» d'un accord avec Google. D'autres parties au dossier sont en train de préparer le terrain pour une application concrète des droits voisins, même si elles n'ont pas encore d'accord avec Google. Le SEPM, et deux autres organisations professionnelles (la Fédération nationale de la presse d'information spécialisée et le Syndicat de la presse d'information indépendante en ligne) ont annoncé que l'ancien eurodéputé centriste et président de Radio France, Jean-Marie Cavada, présiderait l'organisme de gestion collective (OGC) qui collectera les droits voisins pour leur compte.

(AFPE)

Justice

Greenpeace demande l'annulation d'un permis de forage en mer du Nord

En mer du Nord, un permis de forage pétrolier accordé par Londres à BP fait des remous. L'ONG écologiste demande à la justice écossaise de le retirer.

Greenpeace va contester en justice à partir de mercredi un permis de forage accordé par le gouvernement britannique au géant pétrolier BP en mer du Nord, l'ONG demandant son annulation pour des raisons environnementales. Un tribunal, la Court of Session d'Edimbourg, la plus haute juridiction pour les affaires au civil en Écosse, va examiner la plainte et entendre les différentes parties jusqu'à jeudi, selon un communiqué de l'ONG mardi. La décision de la justice pourrait elle prendre plusieurs mois et est lourde d'enjeu pour le gouvernement britannique qui organise en novembre la COP26, la conférence sur le climat, à Glasgow en Écosse. Greenpeace précise qu'il s'agit de la première fois qu'un permis pour un forage pétrolier en mer est contesté en justice. L'ONG estime que le gouvernement britannique l'avait accordé en août 2018 sans prendre en compte l'impact sur le climat, comme il est contraint désormais de le faire pour les nouveaux forages.

20 mille barils par jour

Le projet en question, celui de Vorlich, est constitué de deux puits, situés à environ 240 km à l'est d'Aberdeen sur la côte écossaise. Son objectif est de forer 30 millions de barils de pétrole, avec une production allant jusqu'à 20'000 barils de brut par jour. Son coût est de 200 millions de livres (plus de 233 millions de francs). Interrogé par l'AFP, BP n'a pas souhaité faire de commentaires sur la procédure



• Greenpeace s'oppose à un permis de forage au large d'Aberdeen (Écosse) accordé par Londres à BP. AFP

en justice. De même, le gouvernement britannique ne souhaite pas s'exprimer sur l'affaire. Un porte-parole de l'exécutif rappelle toutefois que sans le pétrole et le gaz extraits en mer du Nord, «le Royaume-Uni serait encore plus dépendant des importations» pendant la période de transition vers des énergies plus propres. «Même si la dépendance du Royaume-Uni envers les énergies fossiles continue de diminuer, la Commission indépendante sur le changement climatique estime que nous ne pouvons pas abandonner du jour au lendemain le pétrole et le gaz», qui fournissent des emplois et aident à produire de l'électricité, selon lui. Greenpeace espère que cette affaire pourra avoir des conséquences sur un autre permis, celui pour le champ pétrolier de Cambo vers les îles écossaises Shetland, que le gouvernement est sur le point de valider. «Il est scandaleux que le gouvernement britannique approuve systématiquement les permis pétroliers,

comme celui-ci et celui de Cambo en cours d'examen, tout en ignorant complètement l'impact climatique», souligne Mel Evans, un responsable de Greenpeace pour le Royaume-Uni. En établissant un chemin clair pour abandonner progressivement le pétrole et le gaz le gouvernement britannique doit protéger les travailleurs et les collectivités à travers la transition énergétique.

Premières victoires

Greenpeace avait obtenu une première victoire en justice en avril 2020 concernant le champ de Vorlich. L'ONG avait alors obtenu du gouvernement britannique la publication du permis de forage accordé à BP, soit un premier pas dans la procédure visant à le faire annuler. En juin 2019, Greenpeace avait contraint une plateforme de BP à changer son itinéraire après plusieurs jours de mobilisation, perturbant ainsi son acheminement vers le champ de Vorlich. Des activistes étaient notamment montés sur la plateforme.

(AFP)

Irlande

WhatsApp écope d'une amende pour avoir violé la protection des données

La Commission européenne avait demandé une enquête à l'autorité de régulation irlandaise. Résultat : un blâme et une amende de 225 millions d'euros.

L'autorité numérique irlandaise a frappé WhatsApp, filiale du géant des réseaux sociaux Facebook, d'une amende record de 225 millions d'euros (plus de 244 millions de francs) pour avoir enfreint la réglementation européenne sur la protection des données personnelles. Cette amende est la plus importante jamais infligée par le régulateur irlandais et la 2e plus grosse par un régulateur numérique

en Europe, après celle de 746 millions d'euros contre Amazon en juillet au Luxembourg pour non-respect de la réglementation européenne sur les données privées des internautes. À l'issue d'une longue enquête, l'autorité irlandaise de protection des données (DPC) «a infligé une amende de 225 millions d'euros à WhatsApp», et impose «également un blâme» à cette filiale de Facebook, la pressant «de se mettre en



conformité». Le régulateur irlandais supervise Facebook pour le compte de l'UE, puisque l'entreprise a son siège régional dans ce pays.

L'enquête démarrée en 2018 portait sur le respect par WhatsApp de ses obligations de transparence en vertu des règles européennes sur la pro-

tection des données (GDPR), notamment «sur le traitement des informations entre WhatsApp et d'autres compagnies de Facebook». Après avoir reçu les premières conclusions de l'autorité irlandaise, le régulateur européen, qui fédère les 27 autorités nationales de protection des données européennes, avait demandé en juillet dernier à l'autorité irlandaise «de nouvelles investigations rapidement» et d'aller plus loin

dans les sanctions proposées. Saisie notamment par l'autorité allemande après des modifications controversées des conditions d'utilisation de la messagerie, l'instance européenne voulait notamment plus d'informations sur l'utilisation que Facebook comptait faire des données de sa filiale, et notamment sur les possibilités de croisement liées à l'utilisation d'identifiants uniques.

erg.

(AFPE)

Rendez-vous économiques			
EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Rdc Business Forum29	29 au 30 juillet 2021	Kinshasa et en ligne	https://www.uneca.org/fr/events/central-africa/drc-business-forum
4e Conférence mondiale sur le teck	Du 23 au 26 août 2021	Accra, Ghana	www.worldteakconference2020.com infowtc2020@gmail.com
Benin Investment Forum	26 au 27 août 2021	Bénin	Néant
4e Conférence mondiale sur le teck	3 au 26 août 2021	Accra (Ghana)	tetra@itto.int
Salon international de l'industrie et de l'industrie du futur	7 au 10 septembre 2021	France	global-industrie.com
RDC-Afrique Business Forum	13 au 14 septembre 2021	Kinshasa et Virtuel	https://www.uneca.org/fr/events/central-africa/drc-business-forum
Conférence internationale dédiée aux moyens de paiement et aux services financiers	21 au 23 septembre 2021	Amsterdam, Pays-Bas	europe.money2020.com
Forum politique de la société civile	27 Septembre 2021	Virtuel	civilsociety@worldbank.org
Quatrième édition du Forum pour la résilience en Afrique	28 au 30 septembre 2021	Virtuel	Néant
Les Rencontres Africa	05 au 07 octobre 2021	Lomé, Togo	https://rencontresafrika.org/
Conférence économique africaine	2 au 4 décembre 2021	Cap Vert	https://www.africa.undp.org

HOROSCOPE finance

Bélier La planète Saturne bien positionnée dans votre Ciel apportera aux natifs du signe la certitude d'une vie matérielle sans souci et même très confortable. Seuls ceux qui sont du troisième décan pourront avoir quelques problèmes concernant le patrimoine, les héritages et les successions ; mais ils sauront défendre leurs intérêts avec la dernière âpreté.

Taureau Une bonne intuition vous permettra de profiter des fluctuations du marché pour réussir une opération avantageuse. Mais ne prenez pas de risques inutiles : votre chance restera plutôt limitée.

Gémeaux L'ambiance planétaire générale laisse craindre des déceptions en affaires, peut-être un vol ou une perte d'argent, voire une escroquerie. Si vous prêtez de l'argent, ne pensez pas pouvoir le récupérer un jour !

Cancer Gardez votre compte en banque sous haute surveillance, histoire de ne pas avoir de trop mauvaises surprises. Vous serez en effet tenté de dépenser à tort et à travers et de vivre nettement au-dessus de vos moyens.

Lion Mercure vous soutiendra sur le plan financier, et vous saurez exploiter au mieux les occasions intéressantes. Vous verrez grand, et vous aurez absolument raison : il est bien connu que la fortune sourit très souvent aux audacieux !

Vierge Votre situation financière sera directement affectée par Saturne aujourd'hui. Il est possible donc qu'elle subisse des modifications. Qu'il s'agisse d'une légère baisse ou, au contraire, d'une amélioration, ne nourrissez pas d'inquiétudes excessives : vous saurez vous adapter gracieusement.

Balance Concernant vos finances, méfiez-vous des opérations mal préparées et des transactions hasardeuses. Vos imprudences pourraient vous coûter cher ! En revanche, n'hésitez pas à prendre quelques risques bien calculés.

Scorpion Sur le plan financier, vous pourrez revaloriser votre crédit grâce à votre sens des responsabilités et votre esprit analytique accrus. Attention aux contrats et aux associations ; il faudra les étudier avec minutie afin d'éviter les pièges qu'ils pourraient renfermer.

Sagittaire N'hésitez pas à signer de nouveaux contrats aujourd'hui : les promesses de gains qui leur sont associées reposent sur des bases solides. Vous n'aurez pas de souci à vous faire ! Les perspectives financières sont très bonnes.

Capricorne

Capricorne Si ce climat planétaire veut dire que vous ne gagnerez pas le gros lot du Loto, il indique aussi que vous n'aurez aucun problème particulier sur le plan pécuniaire en ce moment.

Verseau Vous sentirez votre besoin d'argent de façon plus aiguë que jamais, et vous vous poserez des questions sur les moyens d'arrondir vos fins de mois. Il n'existe pas de recette pour vous en sortir vite et sans efforts, et qu'il serait stupide de gaspiller vos deniers pour engraisser ces charlatans qui vous proposent des combinaisons biscornues. En fin de compte, une bonne organisation, de la persévérance et des efforts bien dirigés sont pour vous la seule combinaison toujours gagnante.

Poissons Attention, vous serez saisi d'une terrible fringale de dépenses ! Vous voudrez tout : changer de look, transformer de fond en comble votre intérieur, renouveler complètement votre garde-robe, acquérir une nouvelle voiture, partir en voyage aux antipodes... Et la liste n'est nullement limitative ! Si c'est pour vous remonter le moral, alors achetez ce que vous voudrez, mais rien à crédit, sinon vous allez avoir des ennuis.

L'économiste

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web: www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adresse: AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Administrateur Général

Léonard DOSSOU

Administrateur délégué

Anicet Carlos Oké

Directeur de publication

Komlan KPATIDE

00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO

00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAHPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellida AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Giséle NOUDAÏKPON

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage: 5000

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES
FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT**

SECRETARIAT GENERAL

ECOLE NATIONALE DES DOUANES

DIRECTION GENERALE

**PERSONNE RESPONSABLE DES
MARCHES**

BURKINA FASO
Unité – Progrès – Justice

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Ecole Nationale des Douanes

1. Avis à manifestation d'intérêt n°2021-02/MINEFID/SG/END/DG/PRM du 18 août 2021 en vue du recrutement d'un bureau d'étude pour réaliser des études techniques d'ingénierie pour la construction d'infrastructures au profit de l'Ecole Nationale des Douanes à Tanghin Dassouri dans la province du Kadiogo ;
2. Ces études seront financées par le budget de l'école nationale des douanes, gestion 2021 ;
3. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Passation des Marchés, gestion 2021, l'école nationale des douanes, lance un avis à manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un bureau d'étude pour la réalisation d'une étude d'ingénierie pour la construction des infrastructures de son nouveau site à Tanghin Dassouri. Cette étude va consister à :
 - réaliser des études techniques détaillées des différentes infrastructures énumérées dans les termes de référence ;
 - réaliser les études techniques d'ingénierie tout corps d'état (APD);
 - réaliser les plans d'exécution des ouvrages (PEO);
 - élaborer les spécifications techniques détaillées (STD);
 - élaborer en collaboration avec le cabinet d'architecture, les pièces écrites, les dossiers d'appel d'offres pour les travaux (DAO) ;
4. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service publics.

Les candidats nationaux devront fournir un agrément technique dans le domaine de l'ingénierie, une attestation d'inscrits à l'Ordre des Ingénieurs en Génie Civil du Burkina Faso (OIGCB). et être en règle vis-à-vis de l'administration publique.

Pour les non nationaux, ils doivent fournir le certificat de non faillite et le registre de commerce en cours de validité.

Les bureaux d'étude seront évalués sur la base des critères ci-après :

- Le nombre d'année d'expérience ;
- les qualifications du bureau d'étude d'ingénierie ;
- les missions de nature et de complexité similaires pertinentes réalisées en matière d'étude d'ingénierie en génie civil au cours des cinq (05) dernières années ;

N.B :

- Joindre obligatoirement les copies des pages de garde et de signature des marchés et les attestations de bonne exécution ou rapports de validation délivrés par les autorités contractantes (l'État, les établissements publics de l'État, les collectivités territoriales, les sociétés d'État, les sociétés à participation publique majoritaire, les organismes de droit public),
 - Seuls les contrats de valeurs supérieures ou égales à cinquante millions (50 .000.000) francs CFA toutes taxes comprises seront pris en compte ;
 - En cas d'ex aequo, les candidats seront départagés sur la base de l'ancienneté.
5. Chaque candidat devra faire ressortir ses principales compétences, son organisation, son adresse complète (localisation, boîte postale, téléphone, fax, mail, etc) ;
 6. Une liste restreinte de six (06) bureaux, présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie. Ces bureaux pré sélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions technique et financière sur la base du dossier de demande de propositions qui leur sera remis par l'autorité contractante. Un candidat sera sélectionné suite à cette consultation selon la méthode de sélection basée sur la qualité –coût ;
 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet du dossier à l'adresse ci-dessous : Personne Responsable des Marchés de l'Ecole Nationale des Douanes, sis à l'Avenue Dimdoloobsom à Dapoya, 01 BP 506 Ouagadougou 01 et aux heures suivantes : 8h00 mn à 16 heures ou appeler au (00226) 25 33 02 10 ;
 8. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Dans ce cas, les informations contenues dans le dossier porteront sur les différents membres du groupement en fournissant toutes les pièces exigées pour chaque membre ainsi que les expériences de chacun d'eux ;
 9. Les manifestations d'intérêt, accompagnées d'une lettre à manifestation d'intérêt précisant l'objet de la mission et adressée au Directeur Général de l'Ecole Nationale des Douanes doivent être déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies sous pli fermé au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'END ;
 10. Le délai d'exécution des prestations ne devrait pas excéder quatre (04) mois hors période de validation ;
 11. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation décrite ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations ;
 12. Les offres devront porter la mention suivante : « **AVIS A MANIFESTATION D'INTERET EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE D'INGENIERIE POUR LA REALISATION D'ETUDES TECHNIQUES D'INGENIERIE DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURES AU PROFIT DE L'ECOLE NATIONALE DES DOUANES A TANGHIN DASSOURI, PROVINCE DU KADIOGO** » ;
 13. Les candidatures qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées. Les offres transmises par voie électronique ne seront pas acceptées. Toute candidature présentant plus d'une offre, seule ou en groupement sera purement et simplement rejetée ;
 14. Les plis seront ouverts en présence des représentants des candidats qui désirent participer à l'ouverture des plis à l'adresse ci-après : Salle de conférence de l'END au plus tard le **15 septembre 2021 à 9 heures 00 minutes temps universel** ;
 15. L'administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie de ce présent avis, de procéder à toute vérification jugée utile et toute fausse information sera traitée conformément aux textes en vigueur.

Ouagadougou, le 18 août 2021

La Personne Responsable des Marchés

Borri Jacques SAVADOGO

Microprojets d'infrastructures communautaires

Myriam DOSSOU-D'ALMEIDA remet deux ouvrages dans la commune Lacs 1

Le Ministre du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Myriam DOSSOU-D'ALMEIDA a procédé ce vendredi 3 Septembre 2021, à la remise officielle des ouvrages socio-éducatifs récemment réalisés dans la commune Lacs 1.



● Bernard AFAWOUBO

Achevés en cette année 2021, les ouvrages socio-éducatifs réalisés dans la commune Lacs 1 notamment dans les lycées de Zalivé et à l'école Primaire d'Abalokondji ont été officiellement remis aux bénéficiaires ce vendredi 3 Septembre 2021 par Myriam DOSSOU-D'ALMEIDA, ministre du développement à la base, de la Jeunesse et de l'emploi des jeunes. Ces ouvrages ont pour but de permettre aux élèves d'étudier dans de meilleures conditions et ont été réalisés dans le cadre du Programme de soutien aux microprojets d'infrastructures communautaires (PSMICO) de l'ANADEB dont l'objectif est d'accompagner le processus de

mise en place et de gestion des infrastructures socio collectives des communautés à la base. Ces ouvrages socio-éducatifs achevés en cette année 2021 dans la commune Lacs 1 sont réalisés au Lycée de Zalivé et à l'école Primaire d'Abalokondji à travers l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB) avec l'appui financier de l'Etat togolais. L'ouvrage socio-éducatif réalisé au Lycée de Zalivé est composé d'un bâtiment scolaire de 3 salles de classes avec bureau et magasin, d'un coût de dix-sept million deux cent quatre-vingt-six mille cinq cent trente-six (17 286 536) francs CFA. En ce qui concerne l'ouvrage socio-éducatif réalisé à l'Ecole primaire d'Abalokondji, il est

composé d'un bâtiment scolaire de 3 salles de classes avec bureau et magasin, de deux blocs de latrines réalisés respectivement sur les coûts de dix-huit million cinq cent mille neuf cent neuf (18 500 909) francs CFA, et de six million deux cent mille trois cent cinquante-cinq : (6 200 355) francs CFA. Les bâtiments scolaires sont équipés de mobiliers de bureaux à savoir 90 tables bancs pour élèves, 1 fauteuil directeur et 1 table pour directeur, 3 chaises et 3 tables de bureau pour enseignants, d'un coût de réalisation de trois million cinquante-deux mille six cent soixante (3 052 660) francs CFA au Lycée de Zalivé et de trois million trois cent mille (3 330 000) francs CFA à l'école primaire d'Abalokondji.



Eliminatoires Qatar 2022

La Namibie cloue le bec aux Eperviers (1-0)

Deuxième défaite consécutive pour le Togo, qui s'est incliné à domicile (1-0) à contre la Namibie, dimanche 05 septembre 2021 au stade de Kégué à Lomé. Ceci, avoir perdu 2-0 contre le Sénégal lors de leur match d'ouverture plus tôt cette semaine.



● Vivien ATAKPABEM

Les Eperviers du Togo ont subi une deuxième défaite en autant de journée, dans les éliminatoires du Mondial 2022, dimanche 5 septembre (groupe H). La Namibie, plus entreprenante, est venue s'imposer à Lomé (1-0) grâce à un superbe but d'Elmo Kambindu. Quinze ans après sa seule phase finale de Coupe du monde, en 2006 en Allemagne (dernier du groupe G avec trois défaites contre la Corée du Sud, la Suisse et la France), le Togo est bien mal engagé dans les éliminatoires de la prochaine édition, prévue en novembre-décembre 2022 au Qatar. Dominés par le Sénégal le 1er septembre, les hommes de Paulo Duarte ont subi un nouveau revers face à la Namibie, leur adversaire dimanche lors de la

deuxième journée de ces éliminatoires dans le groupe H. À Lomé, au Stade de Kégué, les Namibiens ont pris le dessus face aux Eperviers. Après la première double occasion non convertie par les locaux, les visiteurs ont pris les commandes de la rencontre. Absalom Limbondi a profité des errances de la défense pour subtiliser le cuir et frapper fort dans un angle fermé. Malcolm Barcola, le gardien togolais, lui a opposé une main ferme (8e). Plus tard, le portier a encore sauvé les siens en remportant un face-à-face avec Peter Shalulile. Son intervention du pied a fait la différence (31e). Mais après la pause, le Togo a cédé sous les coups de boutoir. Un coup franc namibien dans la surface a été prolongé de la tête par Vetunuavi Hambira, et Elmo Kambindu

a exécuté un joli ciseau pour battre enfin Malcolm Barcola (53e). Cela valait bien une célébration « à la Cristiano Ronaldo ». Dos au mur, les Togolais ont bien tenté de réagir, mais les Brave Warriors ont défendu leur avantage avec efficacité. Ils auraient même pu faire le break, mais Limbondi, parti seul au duel avec Barcola, a envoyé son tir sur le poteau (75e). Dans les derniers instants, le rideau namibien a tenu bon. En attendant le match entre le Congo et le Sénégal, prévu mardi 7 septembre à Brazzaville, la Namibie prend la tête du groupe H (4 points) avec cette précieuse victoire à l'extérieur (1-0). Les Lions de la Téranga suivent (3 points) devant le Congo (1 point) et le Togo, dernier avec aucun point et aucun but après deux matches.

Qualif. CdM 2022

La rencontre Guinée-Maroc reportée

C'est désormais officiel. La FIFA a annoncé ce dimanche le report de la rencontre Guinée-Maroc, initialement prévu ce lundi, dans le cadre des qualifications à la Coupe du Monde 2022.

« La situation politique et sécuritaire actuelle en Guinée est assez instable et est suivie de près par la FIFA et la CAF. Afin d'assurer la sécurité de tous les joueurs et de protéger tous les officiels du match, la FIFA et la CAF ont décidé de reporter le match de qualification pour la Coupe du Monde

de la FIFA 2022 Guinée vs Maroc, qui devait avoir lieu à Conakry, en Guinée, le lundi 6 septembre», explique l'instance du football. Une nouvelle date sera communiquée à une date ultérieure, ajoute la FIFA. La sélection marocaine est d'ailleurs toujours bloquée dans son hôtel, mais est en sécurité. «On est à l'hôtel, on entend des coups

de feu à côté toute la journée. On attend la permission pour partir à l'aéroport, pour l'instant on est bloqués. Un avion nous attend, mais on n'a pas la permission de partir», avait raconté Vahid Halilhodzic, le sélectionneur de la sélection marocaine.

Avec footmercato.net

Baromètres Togo

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

<https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance>



AFRICA CEO FORUM

Shaping the future of Africa

DIGITAL EDITION

du 28 au 30 septembre 2021

**Participez à l'événement
de référence du secteur
privé africain**

INSCRIPTION ET PROGRAMME

www.theafricaceoforum.com

